CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32735** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 27/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988

Raison sociale : SARL MENUISERIE FOURNY

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/03/2002

Capital : 150 000

11 RUE DU 8 MAI
80310 LA CHAUSSEE-TIRANCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 348466004 RCS AMIENS

Siret : 348 466 004 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3224499

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5981454404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5981454404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 22 51 41 34 **Fax :**

Portable : 0675688992

Responsabilité légale :
FOURNY YANN GÉRANT

Site Internet : www.menuiseriefourny.fr

E-mail : contact@menuiseriefourny.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 034 428 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	24	11/06/2024
9112	Agencement (Technicité confirmée)	7	11/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 11:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.